Le logement-Loi

Le ministre espère que le débat sera court, impatient qu'il est de voir le projet de loi adopté. Je puis comprendre pourquoi il souhaite que le débat soit bref, mais il n'est certainement pas sans se rendre compte de l'ampleur du ressentiment de la population. Il lui suffit de lire la lettre qu'un de ses collègues a envoyée au premier ministre pour comprendre la gravité de la situation au Canada. J'espère que les dix députés d'en face qui ont signé cette lettre voudront bien maintenant se lever et prendre la parole. C'est maintenant, et ici même, à l'occasion de ce débat, qu'ils devraient exprimer leur point de vue, et non pas dans une lettre adressée au premier ministre et publiée dans un communiqué le jour même de la deuxième lecture du projet de loi à la Chambre. J'espère qu'ils prendront part au débat, à l'instar de la majorité d'entre nous qui n'avons pas d'autre choix, car il nous appartient de faire comprendre au gouvernement le caractère urgent de la situation qui prévaut au pays et à laquelle malheureusement le budget et le projet de loi n'offrent aucune solution.

Mme Margaret Mitchell (Vancouver-Est): Monsieur l'Orateur, tous les députés ont pleinement conscience de la crise du logement qui touche bon nombre de leurs électeurs et de leurs électrices. Les loyers ou les hypothèques absorbent la moitié des revenus des familles. Comme mes collègues l'ont fait remarquer, on ne construit pas de logements supplémentaires pour répondre aux besoins des jeunes qui ont atteint l'âge d'être père ou mère de famille mais qui restent sans enfants. Quant aux maisons qu'on construit, elles coûtent tellement cher que même dans les classes moyennes, les membres des professions libérales ne peuvent pas se permettre de les acheter. Les travailleurs émigrent vers l'ouest à la recherche d'emplois. Dans des villes comme Vancouver, des milliers d'immigrants arrivés récemment dans notre pays leur font concurrence sur le marché du logement. Un million de nos concitoyens pauvres, dont beaucoup sont des pères ou des mères de famille monoparentale ou des retraités âgés, ont besoin d'un logement décent. Dans la plupart de nos grandes villes, aujourd'hui, on les chasse du centre des villes vers la périphérie pour pouvoir construire de nouveaux immeubles modernes mais on ne leur offre pas en contrepartie de logements à loyer modique. Quant aux réserves indiennes, les conditions de logement sont une véritable honte nationale.

Voilà certaines des raisons pour lesquelles nous estimons, dans notre parti, qu'il convient d'apporter des modifications importantes à la loi nationale sur l'habitation. En préparant mon intervention sur ce bill, je me suis documenté vers les causes de la crise actuelle du logement ainsi que sur la Société canadienne d'hypothèques et de logement. Or, plus j'avançais dans mes recherches et plus ma colère montait. J'en suis venu à la conclusion que la situation désastreuse qui frappe de si nombreux Canadiens n'est pas le fait du hasard. Ce n'est pas seulement le résultat de tendances économiques inéluctables; au contraire, elle est directement attribuable à la politique que mène délibérément le gouvernement fédéral. Les faits prouvent que ce dernier a créé, attisé et même exploité les difficultés que connaissent les Canadiens sur le plan du logement.

Le bill C-89 est la dernière initiative en date que le gouvernement fédéral a prise pour échapper à ses responsabilités dans le domaine du logement alors que la crise dans ce secteur est la pire de l'histoire canadienne. Cette mesure législative est un nouveau bradage qui fait suite à toute une série de coupures imposées à la SCHL au cours des cinq dernières années pour débarrasser le gouvernement de toute responsabilité publique dans le domaine du logement. En pratiquant une telle politique, le gouvernement refuse à nos concitoyens le droit à un logement décent, à des prix abordables, droit qui à notre avis aurait dû être inscrit noir sur blanc dans la charte des droits et des libertés.

Il suffit de remonter aux origines de la Société pour constater que c'est le gouvernement fédéral qui est responsable de nos problèmes. Les libéraux auraient pu et ils auraient du prévoir les besoins en matière de logement et ils auraient dû maintenir la politique de l'octroi direct de prêts hypothécaires qui a donné d'excellents résultats dans les années quarante, cinquante et soixante. Ils ont décidé au contraire de cesser d'assumer directement la responsabilité des hypothèques et des programmes de logement et de laisser au secteur privé le soin de s'en charger. Ils ont dû prendre des leçons chez les conservateurs.

Par conséquent, le gouvernement a fait preuve de négligence et il a fait fi des problèmes qui accablent une population croissante, vieillissante et migrante. Il ne s'est certainement pas rendu compte de la montée vertigineuse du prix de l'habitation. Tous les jours, nous avons posé au gouvernement des questions sur les dépenses des locataires et des propriétaires, dépenses qui désunissent des familles. Il suffit d'étudier les budgets de la SCHL des cinq dernières années pour être absolument convaincu que les libéraux ont agi en toute connaissance de cause. Le gouvernement lui-même est responsable de la crise du logement qui sévit au Canada. De ce côté-ci de la Chambre, nous accusons le gouvernement d'avoir commis un crime contre les Canadiens.

• (1640)

Depuis cinq ans, depuis que la crise du logement empire, le budget de la SCHL a été sensiblement réduit. Le budget global de la SCHL est tombé de 1.8 milliard de dollars en 1976 à 392 millions en 1981. Cette réduction draconienne, qui a été effectuée à l'époque où la conjoncture s'assombrissait et où les coûts montaient en flèche, a eu une influence directe sur les mises en chantier au cours de cette période. Ces dernières sont tombées de plus de 245,000 à moins de 180,000. Comme l'a signalé mon collègue de Saint-Jean-Est, les mises en chantier chutent de façon encore plus spectaculaire en ce moment.

De 1976 à 1981, le gouvernement a réduit considérablement l'aide au logement dans tous les domaines sauf celui de la rénovation. Les crédits affectés aux logements locatifs sont passés de 100 millions à zéro. Imaginez, pas un sou pour les logements locatifs! On a réduit de 286.5 millions à un maigre million de dollars la somme consacrée aux logements non lucratifs. L'argent destiné aux coopératives d'habitation est passé de 51 millions à \$800,000 seulement. La somme consacrée aux logements publics est passée de 268 millions à 33 millions. Les seuls qui aient le droit de disposer d'un logement public sont Pierre-Elliott Trudeau et son sous-fifre, Joe Clark.

On a relevé le budget pour la rénovation des vieilles maisons; cependant, on n'a évidemment pas inclus dans cette catégorie les 100,000 victimes de la mousse isolante d'urée-formaldéhyde.